

Il faut remarquer, cependant, que ce calcul comprend les grands piliers de surface et que les piliers, à l'intérieur des travaux, n'ont absolument pas été minés.

Tous les travaux actuels de la houillère perpendiculaire se trouvent au nord de cette partie de la couche de houille, qui fait face à la superficie particulièrement dangereuse du pic Nord (voir Figure 11 et la Carte de la montagne à la Tortue et de ses alentours, qui indiquent l'aire de danger).

INFLUENCE DE L'EXTRACTION CONTINUE DANS LA HOUILLÈRE PERPENDICULAIRE.

Il ne semble pas probable que l'exploitation qui se poursuit, au nord de la limite méridionale de la houillère perpendiculaire, puisse affecter gravement la montagne à la Tortue. Si les travaux pénètrent jusqu'à une distance considérable vers le nord, le long de la base de la montagne Bluff (Goat), il y aura matière à de nouvelles études. La situation de la couche n'est pas connue au delà d'un quart de mille, ou à peu près, au nord de l'entrée de la galerie de la fonderie; mais, d'après une étude de la relation de la structure avec la topographie à cet endroit, nous concluons qu'il n'y a pas de danger apparent que des glissements se produisent sur la montagne Bluff (Goat).

DANGER DE LA CONTINUATION DES TRAVAUX D'EXTRACTION DANS LA HOUILLÈRE HORIZONTALE.

Les conditions dans lesquelles se trouve actuellement l'entrée de la houillère impliquent un danger marqué, à la fois pour la houillère et pour les mineurs. Celle-ci a été couverte par l'éboulement de 1903, et les travaux de surface ont été rasés. Plusieurs roches détachées, reposant sur les rampes, au-dessus, menacent de destruction. Cette entrée devrait être fermée d'une manière permanente et on devrait en pratiquer une autre à l'extrême sud de la houillère, au sud-est de la montagne à la Tortue, ou bien établir une communication souterraine à partir de la houillère perpendiculaire, à une profondeur suffisante pour passer dessous les cours d'eau qui peuvent couler sous terre. Les galeries devraient être menées de manière (par exemple au moyen de la sauvegarde de forages préliminaires) à satisfaire aux exigences des représentants du gouvernement de l'Alberta.